



Compte-rendu Webex du 14 avril 2021 à 20h

Présents :

BOUDRY Mathieu, trésorier
CALVET Jérôme, assistant administratif et moniteur sportif
CARTON Jean-Yves, responsable administratif
GAUDET Laurence, secrétaire
LAFOLIE Joëlle, présidente
LATOUCHE Yannick, responsable arbitrage
MALHERBE Audrey, responsable flag
ROGER Alexandre, responsable foot
ZEISLER Galith, responsable cheer

1/ Finances

- La FFFA a annoncé qu'elle n'aiderait pas les clubs mais seulement les pratiquants, avec un reversement de 30 € au lieu de 60 € sur chaque licence la saison prochaine. Cette décision implique aussi les ligues, car nous allons récupérer seulement 7,5 % au lieu des 15 % habituels, et nous refusons d'accepter que les ligues soient impactées par des décisions de la FFFA sans aucune consultation.
 - La FFFA a indiqué qu'elle prenait 200.000 € du budget pour financer cette mesure. Or nous avons appris que toutes les fédérations sportives avaient reçu une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour compenser les pertes liées au Covid. Il n'y a donc aucune raison pour la FFFA ne rembourse pas les inscriptions aux championnats qu'elle a encaissées en septembre-octobre 2020.
 - Nous savons que la plupart des clubs franciliens ont déjà baissé le prix de leur licence, et ont malgré tout perdu beaucoup de licenciés. Contrairement à la FFFA, il nous semble beaucoup plus important et urgent d'aider les clubs et non pas les licenciés.
- Dans ce contexte, la Ligue propose :
- aucune demande de cotisation pour l'inscription en championnat régional
 - prise en charge intégrale des frais d'arbitrage (3063 €)
 - remboursement des frais d'inscription en championnat (7932 €)
 - 100 % pour les clubs de cheer et flag
 - 25 % pour tous les autres clubs de 25%

Remarque d'Alexandre :

Dans le courrier aux clubs, il faudra bien expliquer les actions de la ligue en faveur de ses clubs, cette année et l'année précédente. Préciser également que ces actions sont possibles grâce à la bonne gestion des finances de la Ligue.

Remarque de Jean-Yves :

La ligue touche 45.000 € de l'Île de France pour les actions sportives. Cette année, cette somme va être provisionnée, au cas où il faudrait rembourser.

A ce jour, les salariés sont au chômage partiel, la Ligue paie leur complément de salaire, et la partie du salaire prise en charge par l'assurance-chômage est également provisionnée.

Ligue Francilienne de Football Américain.
10 rue Pierre Brossolette – 92600 Asnières-Sur-Seine
Tél : 01.47.90.43.62 Fax : 01.47.93.35.68
l2fa@l2fa.fr ; jyc@l2fa.fr
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887



2/ Plan régional de sauvegarde des clubs franciliens

1^{er} volet : chèque sport pour les petits clubs => école de sport pour les jeunes, féminin, inclusion et handicap

2^{ème} volet : chèque sport + => pratiquer dans différents espaces, actions pour le handicap

3^{ème} volet : label « club référent régional »

4^{ème} volet : club Excellence

Jean-Yves a participé à une réunion le 30 mars avec plus de 600 personnes.

19.000 clubs tous sports confondus.

Notre sport n'est pas olympique. Grosses disparités entre nos clubs en termes de développement. Donc les critères risquent d'être difficiles à atteindre pour la plupart de nos clubs. Dossier à rendre avant le 15 mai.

Toute action organisée cet été pour les jeunes pourra être prise en compte intégralement par la région Ile de France, en montant un dossier qui doit être validé par la Ligue. Seront privilégiées les actions en faveur du plus grand nombre et à destination des enfants qui ne partent pas en vacances, pas les stages de performance.

3/ Flag

La Ligue va aider des petits clubs à se monter, notamment dans le 78. Création d'un flyer, et relance via les réseaux sociaux. Un club de flag peut se monter facilement, et le flag peut permettre de limiter l'hémorragie dans la perte des licenciés.

4/ Aide à la structuration

La Ligue se propose d'aider les clubs qui le souhaitent et qui sont assez solides à la création d'emplois aidés avec formation BPJEPS ou DJEPS.

L'aide de l'Etat est de 8000 € / an, soit 666 € / mois.

En contrepartie, le club devra accueillir des stages, des animations, des réunions de l'ETR.

5/ Lien avec les USA

Projet d'emmener en août 2022 une équipe d'une trentaine de juniors aux USA en lien avec une université. Des liens sont en cours avec le député franco-américain du Connecticut David Michel. Budget prévisionnel de 40.000 €.

La séance est levée à 21h30.

Laurence GAUDET
Secrétaire de séance

Ligue Francilienne de Football Américain.
10 rue Pierre Brossolette – 92600 Asnières-Sur-Seine
Tél : 01.47.90.43.62 Fax : 01.47.93.35.68
l2fa@l2fa.fr ; jyc@l2fa.fr
Siret : 424 379 568 000 43 – APE : 9319Z
Association sportive, loi 1901 – N° 02024887